



**Compte-rendu**  
**Réunion du conseil municipal du 07 avril 2016**  
**Mairie de Gèdre, 09h00**

**Présents :** M Gabail, JC Roudet, Ch Bruzaud, M Maupeu, CI Trescazes, L Solomé, Y Brun, P Caussieu, N Haurine, N Leconte

**Pouvoirs :** Y Cazaubon à Y Brun, A Castagné à JC Roudet, D Fernandes à Ch Bruzaud, F Minchella à CI Trescazes, F Combres à N Haurine, P Labit à M Gabail

**Absents :** C Abelard et JF Raynal

**Secrétaire de séance :** Michel Maupeu

**Compte - rendu de la séance**

**1- Approbation du compte-rendu précédent**

Le compte-rendu n'est pas approuvé

Le compte-rendu de la séance du 10 mars fait l'objet de remarques de Yvan Brun qui demande à ce que soit modifiée la rédaction du dernier point de ce compte-rendu concernant l'ouverture, un week-end supplémentaire, du domaine skiable les 19 et 20 mars 2016. Ces remarques de Yvan Brun appellent en conséquence des précisions amenées par Claude Trescazes et Laurent Solomé. Les modifications seront effectuées et le compte-rendu sera représenté pour adoption à la prochaine séance du conseil municipal

**2- Création de postes saisonniers pour l'été 2016**

Monsieur le Maire rappelle que la commission du personnel s'est réunie auparavant afin de faire des propositions de postes de saisonnier pour l'été 2016.

Les propositions sont les suivantes :

Ouvertures de postes pour

- 2 maîtres nageurs : temps de travail à déterminer (1<sup>er</sup> juillet au 31 août)
- 2 caissières piscine patinoire : temps de travail à déterminer (1<sup>er</sup> juillet au 31 août)
- 1 responsable parkings à Gavarnie (1<sup>er</sup> mai au 31 octobre)
- 2 caissières pour le péage de Héas : temps de travail à déterminer (
- 3 agents techniques à Gavarnie à temps plein : 1 du 2 mai au 31 octobre ; 1 du 15 mai au 31 octobre ; 1 du 15 juin au 31 octobre
- 2 agents techniques à Gèdre à temps plein : 1 du 2 mai au 31 octobre
- 3 agents de parking à Gavarnie à temps plein du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre

L'ensemble des candidatures devront être parvenues en mairie avant le 27 avril.

16 pour

### 3- Ouvertures de crédits avant vote du budget 2016

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de délibération visant à ouvrir des crédits pour payer des factures avant le vote du budget 2016

Les crédits ouverts sont sur le budget principal :

- Cpte 2188/207 Matériel divers .....	3000,00 €
- Cpte 2313/275 Travaux centre secours .....	2050,00 €
- Cpte 2182/189 Achat chaines neige .....	2000,00 €
- Cpte 2118/286 aménagement vallée Héas .....	4000,00 €

16 pour

### 4- Grands Sites Midi-Pyrénées

M. le Maire rappelle qu'avant la fusion des deux communes la région Midi-Pyrénées avait sollicité les communes historiques et la communauté de communes Gavarnie-Gèdre afin de signer l'avenant prolongeant jusqu'à fin 2018 l'Opération grand Site Midi-Pyrénées « Cirque de Gavarnie ». Les deux communes et la communauté de communes s'étaient positionnées favorablement.

Afin de pouvoir signer cet avenant il convient aujourd'hui que la commune Gavarnie-Gèdre valide ces positions de principe

16 pour

### 5- Divers

- i. M le Maire indique qu'il a reçu une demande de l'association des producteurs du Pays Toy qui sollicitent l'autorisation d'organiser deux petits marchés des producteurs locaux cet été à Gavarnie.

Ch Bruzaud indique qu'il existe sur la commune de Gavarnie un arrêté interdisant tout marchand ambulant ; il indique toutefois que vu l'intérêt de la sollicitation un arrêté journalier peut être pris afin d'autoriser ces deux petits marchés et soutenir les producteurs locaux.

L'ensemble du conseil municipal approuve cette position. Y Brun indique qu'il serait bien qu'un de ces deux marchés ait lieu durant le festival. Cette dernière remarque fait également l'unanimité. Une rencontre sera organisée avec Roxanne Lasserre, représentante de l'association, pour organiser ces deux manifestations

- ii. Ch Bruzaud, indique que suite à une incertitude juridique sur la prorogation automatique possible du permis de construire du projet de Baretge, incertitude soulevée par l'avocat du groupement financeur-gestionnaire du projet, le groupe Victoria, opérateur du projet a décidé d'y mettre fin. Ainsi, officiellement le projet immobilier ne verra pas le jour en l'état du permis.

Il indique que des contacts se poursuivent avec le constructeur, le gestionnaire et le financeur afin de pouvoir déposer un nouveau projet qui devra assoir sa validité économique, environnementale, sociale en s'appuyant sur le projet de territoire existant.

Le conseil municipal exprime son regret face à une telle situation issue de 8 ans de luttes juridiques pourtant toutes gagnées, ce dans un contexte économique très compliqué. Laurent Solomé indique qu'il est nécessaire de rebondir sur cette décision afin de véritablement lancer le projet de territoire, condition nécessaire à un projet immobilier pérenne et qui puisse être soutenu par l'ensemble des acteurs du territoire.

**La séance est levée à 11h00**